



COMPTE RENDU DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL DU 17 NOVEMBRE 2021

La réunion du CHSCT des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel s'est tenue en présentielle le 17 novembre 2021 sous la présidence de Monsieur Girardot, secrétaire général du Conseil d'Etat et en présence de Monsieur Meyer, secrétaire général des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Vos représentants **FORCE OUVRIERE** présents étaient : Catherine Magri et Christian Longequeue. En préambule, FORCE OUVRIERE a fait lecture d'une **déclaration préalable** (en annexe ci-jointe).



1/ Approbation du PV des séances du CHSCT du 19 mars 2021 et du 15 juin 2021 :

Les deux PV ont été approuvés à l'unanimité.

2/ Information sur la situation sanitaire dans la juridiction administrative et rappel des dernières consignes sanitaires :

Monsieur Girardot indique que la situation sanitaire récente montre une recrudescence des cas Covid. Il rappelle l'importance des gestes barrière et précise les règles de jauge (4m² par personne). Le message n'est pas facile à passer car il est indispensable de recréer aussi de la cohésion et du collectif.

FORCE OUVRIERE a fait le constat d'un relâchement dans les services : le port du masque dans les bureaux communs n'est plus toujours

porté et le gel hydro alcoolique est moins utilisé qu'avant. FO demande donc qu'une communication claire avec un rappel des consignes soit adressée à tous très rapidement, d'autant qu'il n'y en a pas eu depuis l'été. Le Conseil d'Etat s'est engagé à le faire et les chefs de juridiction relayeront également le message.



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur

01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) fo-prefectures@interieur.gouv.fr <http://www.fo-prefectures.com>





3/ Examen des registres de santé et sécurité au travail :

L'examen de l'ensemble des registres pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre 2021, fait état de 28 observations. Elles portent principalement sur des difficultés liées à la sécurité des locaux (accès et zones d'accueil), aux actes de malveillance et à la santé des personnels.

FORCE OUVRIERE précise qu'il est inquiétant de constater l'augmentation des agressions verbales et actes de violence dans les juridictions : il reste encore de nombreuses problématiques à résoudre sur la sécurisation des juridictions et les agents d'accueil sont souvent inquiets, ils sont en première ligne.

Il est donc urgent d'agir.

La réponse de l'Administration porte sur la poursuite des travaux immobiliers de sécurisation des accès, sur la formation des agents aux situations difficiles et sur l'accompagnement des juridictions pour porter plainte le cas échéant.



4/ Bilan des accidents de travail :

Ce bilan concerne également la période du 1^{er} mai au 30 septembre 2021 :

il y a eu 22 accidents au total dont 16 accidents de trajet et 6 accidents de service.

Les accidents de service résultent principalement de chutes et des accidents de trajet sont signalés avec des conséquences médicales lourdes.



5/ Bilan et perspectives des interventions de la Direction de l'Équipement du Conseil d'Etat :

La présentation des travaux immobiliers :

Elle a été réalisée par la Direction de l'Équipement le 17 novembre matin (réunion préparatoire avec les organisations syndicales) et a permis d'évoquer toutes les opérations en cours et en particulier les situations suivantes :

TA de Toulouse : le déménagement envisagé depuis plusieurs années reste toujours d'actualité mais ce relogement n'est pas encore possible car l'emplacement n'a pas été trouvé.

TA de Nice : les travaux de réaménagement de l'accueil et sa sécurisation sont terminés.

TA de Melun : la présence d'une forte humidité dans les bureaux des greffiers du RDC subie depuis plusieurs années, serait due à la fois à des remontées d'eaux provenant du sol, des fondations et aux descentes d'eaux communes avec le bâtiment voisin appartenant à la commune de Melun. Le problème est en voie de résolution (devis acceptés) mais il prendra du temps avec des travaux d'assèchement prévus dans les bureaux concernés débutant en 2022.

Point sur la sécurité des juridictions :

Le secrétariat général nous a présenté un document de 30 pages « Accueil et sécurité dans les juridictions » remis sur table. Il s'agit d'un guide des bonnes pratiques recensant les consignes en matière de séparation des flux et des accès, de vidéo-protection, de gardiennage, d'alarmes, de relations avec la préfecture et la police et de sécurisation de l'accueil.

FORCE OUVRIERE déplore que ce guide soit présenté en séance et aussi tardivement car il avait été annoncé depuis juin dernier.

De plus, nous avons demandé comment sa diffusion sera faite. Il nous a été répondu que ce document sera dans un 1^{er} temps adressé aux chefs de juridiction, aux greffiers en chef et aux représentants syndicaux, puis diffusé plus largement via l'intranet.

FO a également questionné le Conseil d'Etat au sujet des deux notes de cadrage attendues depuis juin dernier et qui n'ont pas encore été diffusées au sujet des mesures de protection des personnels en cas d'agressions et sur l'utilisation des ascenseurs dans les juridictions durant les heures de fermeture au public. Le secrétariat général qui a pris du retard, s'est engagé à le faire rapidement.

6/ Point d'information sur la prestation sociale complémentaire PSC :

Le Conseil d'Etat indique que de nombreuses demandes de prise en charge sont déjà parvenues : 420 pour les magistrats (soit le tiers des effectifs) et 725 pour les agents de greffe (soit la moitié des effectifs).

Le remboursement mensuel de 15 euros débutera sur la paye du mois de janvier.



7/ Médecine du travail :

Le Docteur Brami du Conseil d'Etat expose une fiche pratique qui sera diffusée sur l'intranet sur :

Le télétravail et l'ergonomie.

FO demande que le CHSCT dispose pour la prochaine séance plénière d'un bilan complet sur l'équipement bureautique et les PC portables octroyés aux personnels de greffe dans le cadre du télétravail.

Il est indispensable de réfléchir à l'amélioration des conditions de travail des agents qui télétravaillent (de 1 à 2 jours par semaine majoritairement) et au déploiement d'une configuration-type.

D'autre part, un point est fait sur la télémédecine au ministère de l'Intérieur. Expérimentée depuis 2020 avec 2 sites (Dordogne et Pas-de-Calais) avec respectivement 250 et 154 consultations, des difficultés techniques se posent.

Pour autant, la poursuite de la télémédecine reste d'actualité et d'autres installations de cabines sont prévues.



8/ Questions diverses :

L'expérimentation des binômes d'assistants de prévention

(1 magistrat et 1 agent de greffe) a été conduite sur 10 juridictions :

7 TA et 3 CAA puis étendue à 4 nouveaux TA.

Lancée en août 2019, le bilan est très positif. Il a été décidé de généraliser ce dispositif.



La reprise des visites de délégations du CHSCT :

Pour le TA de Clermont-Ferrand : le 11/01/2022.

Pour la CAA de Toulouse : mars ou avril 2022.

Pour le TA de Marseille : mai ou juin 2022.



**Date du prochain CHSCT
le 18 mars 2022**



*Le seul syndicat dynamique
partout en France !!*

Utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.

N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CHS qui sont à votre entière disposition.

**Mme Catherine MAGRI - TA de Melun,
M. Christian LONGQUEUE - TA de Nice.
Mme Isabelle NIO - CAA de Douai.**

**Mme Catherine BUOT - CAA de Paris.
Mme Christina PEYRE - TA de Marseille,
Mme Agnès THORAL - TA de Mayotte.**

